GRAND SALOIR SAINT NICOLAS

Société par actions simplifiée au capital de 441.425 euros
Siège social : Lieudit "Le Bignon" – 35160 BEDEE
709 200 133 RCS RENNES

2508238

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU PRESIDENT DU 28 JUILLET 2005

Le – 7 DEC. 2005
Dépôt N°

70 B 13

L'an deux mille cinq,
Le vingt huit juillet,
A neuf heures trente,

Le Président de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président rappelle que par assemblée générale ordinaire en date du 6 juin 2005 les associés de la société CA TRAITEUR ET SALAISONS ont pris la décision de nommer aux fonctions de Président la société CA ANIMATION Société Civile, représentée par Antoine d'ESPOUS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2008.

En conséquence, le Président décide de modifier le représentant permanent de la société CA TRAITEUR ET SALAISONS, Président de la société GRAND SALOIR SAINT NICOLAS, pour nommer :

- la société CA ANIMATION, Société Civile immatriculée au RCS de Paris sous le numéro D 444 571 343, ayant son siège social sis 49, avenue d'Iéna – 75116 PARIS, elle-même représentée par Antoine d'ESPOUS.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
CA TRAITEUR ET SALAISONS
Représentée par CA ANIMATION
Antoine d'ESPOUS